

Edition du  
**"REVEIL DU NORD"**  
146 bis, rue de Paris, LILLE  
Bureaux à PARIS,  
43, boulevard Haussmann (9<sup>e</sup>)

# Le Journal

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX  
**ROUBAIX** : 45, Rue de la Gare, 45  
**TOURCOING** : 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

## L'Education physique féminine fait des adeptes



Il y a quelques années, dans ce même journal, nous essayions bien timidement, il est vrai, et sans trop vouloir méditer des sports féminins, d'établir la différence qui existe entre les méthodes et les principes de culture physique employés d'un côté par les « sportifs », de l'autre par nous-mêmes.

Deja, nous nous sentions dans le bon chemin, mais, hélas ! le mauvais pli était pris et l'engouement des foules était tel à ce moment qu'aucun ne voulait voir encore moins dénoncer, l'erreur commise par nos voisins trop emballés dans leur orientation vers des exercices et des « promesses » bien souvent au-dessus de leurs forces et de leurs moyens.

L'attrait de la compétition, des performances au record, créent une période d'engouement général pour les sports féminins, à tel point que les partisans modestes et clairvoyants de la culture physique féminine furent ébranlés dans leurs conceptions.

Au cours de cette période de tâtonnements des uns et de précipitation des autres, nous préconisons en 1924, comme nous l'appelions, d'ailleurs, dans nos groupements depuis 1902, une méthode douce et pratique, bien en rapport avec l'organisme féminin, méthode intermédiaire entre le sport trop violent et la chorégraphie théâtrale. Nous signalions les inconvénients du premier par suite du trop long effort à soutenir dans le sport et des exigences de la compétition, pas du tout en rapport avec les moyens dont dispose la femme, en même temps que l'inefficacité de la seconde, toute d'exhibition, et ne nécessitant aucun sacrifice de valeur physiologique sérieux.

Les sports féminins n'ont pas été limités assez strictement, des excès ont été commis dont la répercussion a été en général fâcheuse sur l'esprit des parents en général à considérer la jeune fille comme « une poupée » même au détriment de sa santé.

L'expérience, a fini par donner raison aux adeptes de notre prudente théorie et aujourd'hui, constatation faite des résultats obtenus, nous sommes en mesure de dire que la bonne et celle qui restera la meilleure.

**Ce qu'elle doit être**  
L'éducation physique féminine, telle que nous la concevons et la pratiquons dans nos sociétés vise l'ensemble de nos sujets ; elle combat cette plaie qu'on appelle la « championne » plus dangereuse encore, chez la femme que chez l'homme ; elle se refuse catégoriquement à considérer l'homme et la femme, de conformités assez différentes, sur un même pied d'égalité en matière de sport. Rationnelle avant tout, notre méthode part, nous le savons, par la culture de la personnalité, nous ne nous bornons pas à une culture superficielle et à coup sûr au but à atteindre le développement normal de la jeune fille, le maintien de sa grâce et, par dessus tout, la consolidation de sa santé.

Notre programme général se résume en cette phrase lapidaire : « Tout ce qui peut être utile à la femme ; rien de ce qui puisse lui nuire, fait physiquement que moralement. »

L'éclectisme en matière d'éducation physique féminine a encore, nous le savons, beaucoup à faire pour trouver la panacée rêvée ; beaucoup de science et de sports ont encore beaucoup à rechercher et à discuter pour se mettre définitivement d'accord et nous offrir la véritable et indéfectible formule. D'ici là cependant, le devoir qui s'impose aux praticiens et aux doctrinaires est de rester prudemment dans le domaine des choses possibles, sans vouloir chercher à forcer la nature dans ce qu'elle nous refuse.

**La vérité en marche**  
Il nous semble maintenant que la vérité est en marche et que l'on vient à nous.

La déclaration émise par le dernier congrès de la Fédération Française de Gymnastique et d'éducation physique, par M. Vidal, président du Comité National des Sports, affirmant que, nous seuls, sommes dans le droit chemin ; l'article impressionnant de Victor Breyer : « Pour la femme et non contre elle » ; celui plus récent et tout aussi précieux de L. Bajeux : « La femme et le sport » paru dans le « Réveil du Nord » du 15 janvier 1928, traitant de la même question, sont tous de même avis et jugent assez sévèrement les excès commis par qui nous soit utile d'insister. Notre cause semble vendue et presque gagnée.

Contentons-nous donc de joindre notre bumbou à celles de ces hommes autorisés pour condamner l'abus sportif féminin et demander, aux familles françaises de formuler, elles aussi, leur opinion à ce sujet en envoyant en masse leurs fillettes et jeunes filles dans nos sociétés ou centres d'éducation physique, où elles pourront acquiescer, beauté, vigueur et grâce, à défaut de lauriers illusioires, trophées souvent conquis au détriment de leur santé.

**G. THERY,**  
Président du Comité du Nord de la F.F.F. de G. et E.P.

**Signature de l'accord commercial franco-suisse**  
L'accord commercial franco-suisse a été signé hier soir, à 19 heures.

## L'audacieuse évasion de la Maison d'arrêt de Lille

Comment l'ex-détenu Miny, qui court encore, a pu prendre la « clef des champs »

Nous avons relaté, hier, dans nos dernières éditions, l'audacieuse évasion de la maison d'arrêt de Lille d'un repris de justice dangereux, Maurice Miny, qui venait d'être condamné à deux ans de prison et à la rélegation pour un cambriolage commis à HULLUIN.

Pour sortir de la prison, cet individu a fait preuve d'une audace inouïe et toutes les recherches entreprises pour découvrir sa retraite sont restées infructueuses.

**Parti, bien parti...**  
En effectuant l'appel des prisonniers, vendredi, l'un des gardiens avait constaté que l'un d'eux, Maurice Miny, était absent. Aussitôt, l'alerte fut donnée : on fouilla l'établissement, mais toutes les recherches furent vaines ; l'individu était parti... et bien parti.

On prévint M. Gentili, gardien-chef de la maison d'arrêt, qui prit aussitôt les dispositions nécessaires pour faire rechercher le fugitif.

Puis on procéda aux constatations pour établir dans quelles circonstances Miny avait pris la fuite.

On constata notamment qu'après avoir pris la « soupe » à 16 heures, le prisonnier, au lieu de retourner à l'aubier des éboueurs où il était occupé habituellement, s'était rendu aux W.C., où il s'était enfermé, tandis que les autres détenus se rendaient au travail.

L'absence de Miny passa inaperçue. Comme actuellement les cellules ne sont pas occupées et que par conséquent on ne fait pas de rounds, le prisonnier pouvait avoir la certitude de ne pas être inquiété.

Il faut dire qu'actuellement on procède à des travaux de réfection de la prison et que des matériaux se trouvent déposés dans la cour.

**Comment il s'y prit**  
Quand Miny jugea que tout le monde était au travail, il sortit de sa cachette. Une échelle se trouvait à proximité, mais il ne put s'en servir, car elle était attachée à l'aide d'un cadenas.

Avant-avisé un médrier de quatre mètres de longueur sur dix-huit centimètres de largeur, il assujettit une longue corde à l'une des extrémités.

Dressant alors le médrier contre le premier mur extérieur, il grimpa au sommet à l'aide de la corde.

Tirant à lui le médrier, il le plaça sur les deux murs séparant le chemin de ronde, et sur ce pont improvisé il put gagner le mur donnant sur la rue Alphonse-Colas.

Une fois sur ce dernier mur, qui a six mètres de hauteur, Miny ramena une seconde fois à lui le médrier, qu'il laissa suspendu dans le chemin de ronde, tandis que la corde se balançait dans la rue. La lourde poutre formant contre-poids, Miny n'eut plus qu'à se laisser glisser le long de la corde pour se trouver dans la rue.

Son évasion, qui doit avoir eu lieu vers 16 h. 30, passa inaperçue. La rue Alphonse-Colas étant très peu fréquentée à cette heure de la journée.

**A la recherche du fugitif**  
Toute la nuit et dans la journée d'hier, des patrouilles de police et de gendarmerie ont circulé dans tout l'arrondissement.

Dans la matinée, M. Bormay, procureur de la République, s'est rendu à la maison d'arrêt pour y faire toutes constatations utiles et a confié l'enquête administrative à M. Poupard, directeur de la circonscription pénitentiaire de Lille.

Nous avons déjà relaté, lors de précédentes évasions, l'insuffisance du nombre des gardiens de la maison d'arrêt de Lille. Le personnel en comprend dix-neuf, et en raison du repos hebdomadaire obligatoire, il ne s'en trouve en service que quinze chaque jour. Ce faible effectif a sous sa surveillance, jour et nuit, deux cents à deux cent cinquante détenus. On comprend que ces fonctionnaires, qui accomplissent leur profession avec un réel dévouement, ne sauraient être rendus responsables des évasions qui se sont produites depuis quelques années.

## LES GLOIRES DU TRAVAIL

### Une heure à Marpent avec M. Brunot, « meilleur ouvrier de France »

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Nauberg, 21 janvier. — Ce sera donc à notre Nord, 1928 par excellence du labeur industriel, premier prix de France ou l'homme aux prises avec la matière, le dompteur et l'asservisseur, qui revivra l'honneur de compter, parmi ses enfants, un travailleur porteur dans la besace métallurgique, le titre envié de « Meilleur Ouvrier de France ».

On dira que c'est à un habitant du Nord que logiquement devait revenir cette belle distinction. Car s'il est chez nous un coin où la métallurgie occupe une place prépondérante c'est bien le territoire qui s'étend des plaines flandaises aux rives de la Sambre. Pourtant, le Nord parisienne et les régions stéphanoise et lyonnaise avaient fourni un lot redoutable de concurrents à nos représentants nordistes et la sainte émulation avait produit des merveilles d'art, de science et d'habileté professionnelle.

L'exposition du Grand Palais, à Paris, a donc été en quelque sorte la consécration de l'art dans le travail.

Aussi c'est avec un vif plaisir que nous avons appris que M. François Brunot, de Marpent, venait d'obtenir, en mécanique générale, le diplôme de « Meilleur Ouvrier de France ».

**Un modeste**  
Quelques indiscrétions nous ont fait connaître avant les avis officiels l'heureuse nouvelle et tout de suite nous avons pensé à faire subir à M. Brunot les supplices de l'interview.

« C'est pourquoi, par la fin de ce bel après-midi d'hiver, doué comme une soirée de printemps et après avoir traversé la calme cité momentanément muette, nous nous sommes rendus à Marpent, où nous nous sommes rendus à la porte qu'on nous a indiquée, quelque peu descend derrière nous de bicyclette. »

« La maison de M. Brunot, c'est bien ici ? »  
« Parfaitement, répond avec amabilité le cycliste, vous êtes chez moi. »

« Et nous suivons dans sa coquette demeure où tout révèle le goût parfait de la maîtresse de maison, notre interlocuteur, un bel homme dans toute la force de l'âge, à la physionomie ouverte aux yeux clairs et francs. Sous la moustache blonde taillée court et esquissée, un bon sourire. Et comme nous exposons le but de notre visite, le visage de M. Brunot exprime la plus profonde surprise. »

« Quel ? C'est quoi ? Vous venez me voir pour ça ? Ce n'est vraiment pas un jour d'importance, et si vous n'avez rien de spécial à nous dire, je suis sûr que vous n'avez rien de spécial à nous dire. »

« Et il feindra de nombreuses questions de notre part pour arracher à M. Brunot, qui n'aime pas parler de lui et à l'air de trouver son titre de « Meilleur Ouvrier de France » une chose toute naturelle, quelques renseignements sur ses occupations. »

« Et il feindra de nombreuses questions de notre part pour arracher à M. Brunot, qui n'aime pas parler de lui et à l'air de trouver son titre de « Meilleur Ouvrier de France » une chose toute naturelle, quelques renseignements sur ses occupations. »

**Premiers encouragements**  
Originaire de notre région, M. François Brunot, qui est aujourd'hui âgé de 38 ans, s'est formé lui-même ou presque. Quittant l'école des son certificat d'études, il entra tout de suite dans la métallurgie et les épreuves d'ajustage de divers établissements du Bassin de la Sambre et de la région parisienne, depuis l'usine Vautier de Nauberg (site alors à Roubaix) où il débuta, jusqu'aux Forges et Aciéries de Constructions Electriques de Jeumont où il est actuellement chef d'atelier et où il est actuellement chef d'atelier et où il est actuellement chef d'atelier.

En 1924 avait lieu à Jeumont une exposition régionale d'ajustage. Sous les auspices de la Société d'Enseignement Professionnel de Jeumont, M. Brunot, qui jouit d'une réputation de chaudes sympathies et où il est pour les élèves un modèle incontesté, présentait un calibre de précision qui lui valut à l'immédiat l'obtention du premier prix et, sa mise immédiatement hors concours.

La même année se tenait à Lille l'exposition départementale du Travail. M. Brunot y montra une pièce d'ajustage d'un fini et d'une précision qui lui valut une médaille d'argent. C'était un succès mais notre artiste rêvait mieux encore. En 1925, dans un concours départemental, M. Brunot met à profit cette période pour travailler sans relâche aux pièces qu'il va présenter à la prochaine exposition.



M. François BRUNOT

## Les bandits de la région roubaisienne jugés par les Assises

Ils ont été condamnés à des peines de prison ou de réclusion ; il y eut trois acquittements

La journée de vendredi avait été consacrée, aux Assises du Nord, à l'interrogatoire et nous avons relaté, hier, les débats qui se prolongèrent trop longtemps, on décida de terminer par un procès des cambrioleurs, une affaire de tentative de meurtre qui, tout d'abord, en avait été écartée.

« L'accusé dans cette seconde affaire est, en effet, un des accusés de la première. C'est Albert Arion. Et on lui reproche les faits suivants : »

**Un drame au cabaret**  
Le 22 juillet 1927, vers 22 heures, Locquegnies Marie 27 ans, ouvrière de filature acceptait de prendre une consommation au café Drouan, rue de Magenta, à Roubaix, en compagnie des hommes Kimpé et Arion et d'un chauffeur d'auto, Sauré Crozet-Victor.

Sans raison semblable et peut-être parce qu'il avait trop bu Arion cherche querelle à Marie Locquegnies qu'il traite de « m... ». Soudain Arion se revole de sa poche il le braqua d'un geste brusque dans la direction et à 50 centimètres du visage de Marie Locquegnies ; celle-ci eut la présence d'esprit de se pencher à droite évitant ainsi de recevoir dans la tête le coup de feu qui lui était au même moment tiré.

Arion qui a été pris à la suite fut arrêté alors qu'il allait franchir la frontière à HULLUIN. Contre toute évidence et malgré les dépositions concordantes de la victime et des témoins, Arion nie sa culpabilité ; il déclare que le pistolet automatique trouvé sur lui lors de son arrestation lui avait été donné par Kimpé aujourd'hui décédé.

Il convient de relever que lorsqu'il fut arrêté, Arion prétendit que le pistolet lui avait été donné par un sieur Bouchard.

**L'audience**  
Ainsi donc l'affaire Arion (tentative de meurtre) vient se greffer sur l'affaire Arion (vol qualifié). Et les débats, loin d'en souffrir, vont se trouver raccourcis.

La victime Marie Locquegnies avait été touchée un peu tard par la conviction. Elle est venue cependant, et de l'ensemble de tous les témoignages il ressort qu'Arion soit coupable bien qu'il s'en défende.

En nous voici arrivés au réquisitoire et aux plaidoiries.

Dans l'affaire des cambrioleurs M. Deschodt, au nom de la Compagnie du chemin de fer du Nord se porte partie civile. Il demande 5.000 fr. de dommages-intérêts. Puis c'est l'avocat général, M. Dupuch, en son réquisitoire sévère et méthodique, analyse successivement les deux affaires.

Au tour des avocats maintenant. M. Phalémont plaide pour Caene, Descamps et Arion deux fois inculpés ; M. Vanhoucke, défend Fremaux ; M. Bouchard, Dross ; M. Lévy, Carbon ; M. Godin Bousset ; M. Bultelle, Anstain ; M. Deschodt, Ouvre et Bayard ; M. Thellier-Bryon et M. Lemaire.

**Le verdict**  
Voici le verdict : Désiré Fremaux et Henri Caene, 15 mois de prison ; Georges Carbon, 6 ans de prison ; Descamps, 4 ans de prison ; Gustave Rousseau, 3 ans de prison ; Georges Rousseau, 5 ans de prison ; Georges Anstain, 5 ans de prison ; Alphons Ouvre, 5 ans de prison ; Julien Bayard, 3 ans de prison ; Albert Arion, 10 ans de réclusion et rélegation ; Julien Crozet, Augustin Agache et Julien Bryon, acquittés.

Bayard, Rousseau, Descamps et Ouvre sont condamnés à payer à la Compagnie du Nord : 5.502 fr. 30.

**Distributeurs automatiques de cigarettes**  
A Berlin, on vient d'installer de nouveaux appareils distributeurs automatiques de cigarettes. L'attention dans les détails de l'appareil a été évitée aux fumées pressées. (W. W. Ph.)

**Un haut fonctionnaire de Lens arrêté et conduit à Saint-Quentin**  
Dans l'après-midi d'hier samedi, sur commission rogatoire du Parquet de Saint-Quentin, une perquisition fut faite dans les bureaux de la mairie de Lens, occupés par M. Mirandez, préposé en chef de l'Octroi, ainsi qu'à son domicile, par le capitaine de gendarmerie Delmeige.

Puis, en vertu d'un autre mandat d'amener du Parquet de Saint-Quentin, M. Mirandez fut conduit en auto dans cette ville et mis à la disposition du juge d'instruction. Nous croyons savoir que ce fonctionnaire est compromis dans certaines affaires de dommages de guerre.

Cette arrestation a produit une vive émotion dans la ville.

## Souvenirs de la bande à Bonnot

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS  
Après les crimes de la rue Odenard, de Thials, de la rue du Havre après les nombreux cambriolages réussis ou ratés, la Bande rouge allait exécuter un coup qui dépasserait en audace tous les précédents. Le 25 mars, en effet, les malfaiteurs tuèrent dans la forêt de Sénar le chauffeur Marnille et s'emparèrent de son auto. Quelques heures plus tard, en plein jour, ils tentèrent à la Société Générale, à Chantilly, tuèrent un employé, en abattant deux autres, et s'enfuyaient en mitraillant les passants.

## Traqués partout ?

DES deux heures de l'après-midi la nouvelle de l'incroyable attentat, suivant de près celle de l'acte de banditisme de la Forêt de Sénar, se répandait à Paris, à Lille, dans notre région du Nord, partout en France.

Les faits paraissaient invraisemblables, exagérés. Ils ne tardaient pas cependant et malheureusement à être confirmés.

On devine l'émotion qui s'empara du public lorsqu'il connut les terribles détails des nouveaux exploits de la bande, lorsqu'il apprit l'audace et la sauvagerie avec lesquelles les attentats avaient été commis.

C'était le moment où toute la police de France était sur les dents, que les sinistres individus avaient choisi pour accomplir leur plus atroce forfait.

C'était un méprisant défi que Bonnot et sa bande, lancés à la Sûreté Générale, à M. Guichard et à ses agents.

Une fois encore ils avaient échappé. Où et quand s'arrêteraient-ils ?

**La chasse aux bandits**  
D'après les constatations faites le matin, M. LEPINE, qui était Préfet de Police en 1912, tant il y avait à en croire, 50.000 francs, dont 35.000 en billets de banque, 10.000 en or et 5.000 en argent.

D'après les renseignements recueillis, en quittant Chantilly, l'auto portant les bandits avait gagné Epinay, en passant par L'Arche. Les malfaiteurs comptaient ainsi atteindre la rive gauche de la Seine. Le chauffeur avait dû se tromper. L'auto avait erré entre Epinay et Enghien et avait fini finalement le pont de la Brèche, pour arriver à Saint-Denis-Sud.

LA, les agents de la Sûreté Générale qui, comme leurs collègues de Paris et les gendarmes, possédaient le signalement de l'auto de Montgeron et parcouraient les routes à bicyclette les avaient aperçus.

Se voyant suivis, les bandits avaient fait un crochet et gagné Asnières, où ils avaient jeté leur auto sur un remblai du chemin de fer et l'avaient abandonnée.

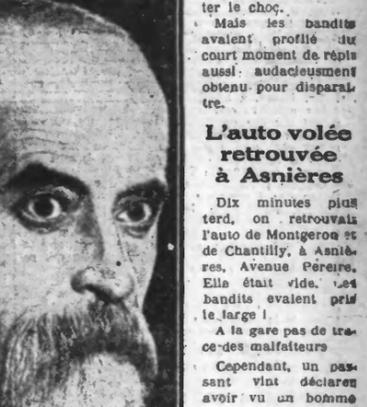
**Bonnot le chauffeur diabolique**  
La Sûreté Générale considérait comme probable le passage des bandits à Asnières.

Prévenu M. Baviat, commissaire de police avait fait garder toutes les routes des environs.

Vers 11 h. 30, des policiers en patrouille aperçurent une automobile correspondant en tous points au signalement de l'auto du Comte de Rougé, volée à Montgeron. Les trois hommes qui étaient à bicyclette lui donnèrent la chasse. Mais la voiture marchait à une allure folle.

Ils auraient été irrémédiablement distancés si le propriétaire d'une voiturette de course ne leur avait offert sa machine. Ils montèrent dans cette automobile et recommencèrent leur chasse.

**LE TEMPS D'AUJOURD'HUI**  
Météores et ventails généralement couverts éclaircis et quelques averses. Vent sud-ouest. Température stationnaire, minimum 10°.



M. LEPINE, qui était Préfet de Police en 1912

Dix minutes plus tard, on retrouvait l'auto de Montgeron et de Chantilly, à Asnières, Avenue Perreire. Elle était vide, les bandits avaient pris le large.

A la gare pas de traces des malfaiteurs. Cependant, un passant vint déclarer avoir vu un homme escalader la clôture qui séparait la voie du chemin de fer de l'avenue Perreire. Des voyageurs du train qui quittait Amiens pour Paris à midi 17, arrimés en outre avait montrait tout essouffé et contre-vent dans le train en marche. C'était bien les bandits.

Quant à la voiture, toute balafrée à l'arrière de traces de coups de feu, une vitre brisée, d'une balle de revolver, elle résistait d'incroyables découvertes.

**LIRE LA SUITE EN QUATRIEME PAGE**

**N'oubliez pas surtout de lire en 2<sup>e</sup> page notre nouveau roman-feuilleton Pour sauver la Reine par Gaston-Ch. Richard**

## Le VII<sup>e</sup> Salon de la Machine Agricole



Au Parc des Expositions, à Paris, s'est ouvert hier, le VII<sup>e</sup> Salon de la Machine Agricole, qui comprend cette année plus de 700 expositions. Voici une vue d'un des très nombreux stands.

**LIRE LE COMPTE RENDU DETAILLÉ EN DEUXIEME PAGE**